



Communiqué de presse

Embargo: 10.03.2008, 9:15

19 Criminalité et droit pénal

N° 0351-0802-40

Enquête spéciale sur les homicides

26 personnes meurent chaque année dans des conflits de couple

Neuchâtel, 10.03.2008 (OFS) – **En Suisse, entre 2000 et 2004, 50 femmes et 11 hommes en moyenne ont été victimes, chaque année, d'une tentative d'homicide ou d'un homicide perpétré par leur partenaire ou ex-partenaire. Parmi ces victimes, 22 femmes et 4 hommes sont décédés, en moyenne annuelle, des suites de ces agressions. Les étrangères résidant en Suisse sont 2,4 fois plus souvent victimes de telles infractions que les Suissesses. Un peu plus de la moitié des victimes de sexe féminin avaient déjà été menacées et/ou agressées par le suspect avant les faits. Parmi les étrangers résidant en Suisse, on dénombre 3,1 fois plus de suspects que parmi les Suisses. Tels sont les principaux résultats d'une analyse des données d'une enquête spéciale de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

L'enquête spéciale sur les homicides contient des données policières sur les tentatives d'homicide et les homicides perpétrés entre 2000 et 2004. Cette enquête a été réalisée par l'Office fédéral de la statistique avec le soutien des polices cantonales et du Service de lutte contre la violence du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Les données collectées permettent une analyse spécifique des homicides commis dans le cadre d'un couple actuel ou séparé.

Les femmes plus souvent victimes que les hommes – les étrangères plus souvent que les Suissesses

Le risque d'être victime d'homicide ou de tentative d'homicide de la part de leur partenaire ou ex-partenaire est quatre fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Pour 1,5 victime de sexe féminin pour 100'000 habitantes, on dénombre 0,3 victime de sexe masculin pour 100'000 habitants.

En moyenne, sur 100'000 étrangères résidant en Suisse, 2,8 sont victimes de telles infractions. Le rapport correspondant est de 1,2 pour les Suissesses.

Les femmes mariées, âgées de 20 à 24 ans, sont particulièrement touchées. Cela vaut tant pour les Suissesses que pour les étrangères. Celles-ci sont plus souvent mariées à cet âge que les Suissesses, ce qui explique, du moins en partie, le fait que les étrangères sont plus de deux fois plus souvent victimes d'homicides ou de tentatives d'homicide dans le couple que les Suissesses.

Les homicides ou tentatives d'homicide ont souvent lieu pendant la phase de séparation

La plupart des homicides ou tentatives d'homicide ayant pour victimes des femmes se produisent dans le cadre d'une relation de couple encore existante (58%). Cependant, la part de ces infractions commises pendant la phase de séparation (25%) doit être considérée comme particulièrement importante, car il s'agit de la phase la plus courte. D'ailleurs, la part de ces infractions ayant une issue fatale est la plus élevée pendant cette phase. Dans 17% des cas, la victime de sexe féminin et le suspect de sexe masculin étaient déjà séparés, une constellation dans laquelle la proportion d'homicides apparemment planifiés est particulièrement importante.

La moitié des victimes de sexe féminin avaient déjà été menacées et/ou agressées

Avant les faits, 38% des victimes de sexe féminin avaient déjà été à la fois menacées et agressées par leur partenaire ou ex-partenaire, alors que 15% avaient été soit menacées soit agressées. 39% de ces menaces ou agressions avaient été dénoncées à la police avant l'homicide ou la tentative d'homicide. Elles sont particulièrement fréquentes pendant la phase de séparation et après celle-ci. Près de la moitié des hommes suspectés (46%) avaient déjà été enregistrés par la police avant les faits. Dans 60% des cas, ils avaient été dénoncés entre autres pour une infraction de violence.

Les hommes suspectés sont souvent sous l'effet de l'alcool

36% des hommes suspectés étaient sous l'influence de l'alcool ou d'une autre substance altérant la capacité de discernement au moment des faits. Dans un tiers de ces cas, la victime était également sous l'emprise d'une telle substance.

Plus d'hommes étrangers que de Suisses parmi les suspects

Les hommes suspectés d'homicides ou de tentatives d'homicide dans le couple se recrutent trois fois plus souvent dans la population résidente étrangère que dans la population suisse. De plus, les suspects de nationalité étrangère étaient plus fréquemment en phase de séparation au moment des faits. On a également relevé plus souvent des menaces et/ou agressions antérieures chez les suspects étrangers, quelle que soit la nationalité de la victime. En outre, les étrangers sont souvent « jeunes et mariés », un groupe également fortement représenté parmi les suspects. Néanmoins, les facteurs analysés ici n'expliquent qu'en partie les différences observées entre les Suisses et les étrangers. D'autres facteurs comme le revenu et les conditions de logement, qui sont aussi susceptibles d'influer sur la vie du couple, n'ont pas pu être pris en compte dans cette étude, faute de données correspondantes.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Isabel Zoder, OFS, Section Criminalité et droit pénal, tél.: +41 32 71 36459

Nouvelles parutions:

Homicides dans le couple – Affaires enregistrées par la police de 2000 à 2004, n° de commande: 937-0400. Prix: Fr. 7.--

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > Thèmes > 19 - Criminalité, droit pénal

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.